



Communiqué du 19 novembre 2018

Soupçonné de fraude fiscale et d'abus de bien social au Japon : Après l'affaire des faux espions, l'affaire Carlos Ghosn

Nous apprenons que Carlos Ghosn a été interpellé par la justice japonaise et placé en détention. Il aurait dissimulé une partie de ses revenus au fisc depuis 2011 et utilisé des « biens de l'entreprise à des fins personnelles », selon les dires de la direction de Nissan.

Comment un dirigeant qui a la responsabilité de 470 000 salariés peut-il à ce point manquer d'exemplarité ?

Cette annonce a créé l'évènement ce matin dans l'entreprise, mais elle n'a guère suscité d'empathie, comme nous avons pu le constater aujourd'hui au Technocentre et sur d'autres sites Renault.

Ces malversations, si elles s'avéraient exactes, n'ont pas surpris les salariés. Salaire mirobolant, actions gratuites... : Ghosn n'en a jamais assez. Les employés ont le sentiment depuis longtemps que Ghosn roule d'abord pour Ghosn, pas pour l'entreprise, et encore moins pour les salariés. Il n'a eu de cesse de comprimer les effectifs et les salaires, en imposant notamment deux accords de compétitivité en 2013 et en 2017.

Des salariés floués

L'arrestation de Carlos Ghosn fait chuter l'action Renault. C'est une mauvaise nouvelle pour les salariés qui avaient suivi les consignes de la direction en investissant le mois dernier dans une opération d'actionnariat salarié intitulée « Share the future ». L'action vaut aujourd'hui moins que le prix d'achat fixé pourtant avec un rabais de 20% (58,30 €).

La perspective pour les salariés d'augmenter leurs revenus ne réside décidément pas dans des aventures boursières, mais bien dans la lutte collective pour des augmentations de salaire.

Les salariés ne doivent pas subir les conséquences des errements de Carlos Ghosn

La presse indique que « sur la base du rapport d'un lanceur d'alerte, Nissan a mené une investigation interne, depuis plusieurs mois, relative à des mauvaises pratiques impliquant Carlos Ghosn ». La direction de Nissan demande que Carlos Ghosn soit déchu de ses fonctions d'administrateur et de président de Nissan.

Cette affaire est-elle la conséquence d'un règlement de compte au sein de la direction de Nissan ? Cela ne serait pas étonnant, vu les méthodes autoritaires de Carlos Ghosn.

Dans ce contexte de turbulence, et quel que soit le sort de Carlos Ghosn, SUD Renault veillera à défendre les intérêts des salariés, à commencer par leur emploi. Nul n'est irremplaçable. L'activité de Renault et de Nissan est avant tout le fruit du travail des salariés.

Contactez-nous : notre adresse mail sud.tcr@orange.fr est à votre disposition !

Contact : 06.82.04.73.08